

Prêt interbibliothèques et catalogues collectifs

Nous publions volontiers la note ci-jointe, car elle montre que les bibliothèques universitaires continuent de confier les demandes de prêt à du personnel non qualifié, sans aucune vérification ni contrôle. Ajoutons un détail piquant : certes, la connaissance du latin n'est pas obligatoire pour un bibliothécaire, mais l'I.P.P.E.C. a été prié par une bibliothèque universitaire, section Sciences, de bien vouloir développer le sigle Ibid., pris pour un titre de périodique !

Le prêt entre bibliothèques continue de présenter d'étranges phénomènes : telle bibliothèque demande, sans aucune explication, un ouvrage ainsi énoncé : « DANDOUAN Le mariage. Extr. de la Revue ancienne Revue des revues. Paris 1912 », alors que le *Catalogue collectif des périodiques 1631-1939* donne bien la cote de la Revue à la bibliothèque en question.

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne recherche « Nord-Sud, revue de P. Reverdy, Paris, 1917-1918 ».

Il se peut que cette bibliothèque suisse n'ait pas tous les catalogues collectifs étrangers de périodiques, mais il est dommage que dans les treize « vieilles » bibliothèques universitaires où a circulé la demande, personne n'ait apparemment ouvert le *Catalogue collectif 1631-1932* (que ces bibliothèques possèdent en entier dans l'édition ronéotypée). La consultation de ce catalogue serait-elle réservée obligatoirement au Service central des prêts ? Seule la dernière Bibliothèque universitaire du parcours a tout de même envisagé de sortir du « circuit universitaire » (seul couvert par le Catalogue collectif) en interrogeant la Bibliothèque municipale de l'endroit.

Si vraiment après les débats et résolutions des congrès de Dijon et de Toulouse, les recommandations et motions sur le prêt restent lettre morte, et si l'on ne réussit pas à former le lecteur pour qu'il présente des demandes vérifiées et orientées, il faut en tirer la conclusion rigoureuse : les catalogues collectifs ne servent à rien et il est vain de préparer la publication des lettres A-J du *Catalogue collectif des périodiques 1631-1939*, puisque les utilisateurs auxquels ils sont destinés ignorent les volumes parus.

A notre époque où l'on déplore à juste titre le gaspillage des énergies, il faut avoir la lucide vision des situations si paradoxales soient-elles, et en tirer les conclusions qui s'imposent.

J.-C. GARRETA